



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

MM les conseillers, échevins et Président du CPAS,

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous vous invitons à la séance du conseil communal qui aura lieu le jeudi 26 juin 2025 à la maison communale à 20 heures.

Le 18 juin 2025.

La Directrice générale,
B.MAHY



Le Bourgmestre
JM DAERDEN

EXTRAIT DE LA NOUVELLE LOI COMMUNALE.

Art.L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

1. Compte communal 2024.
2. Approbation plan d'actions Contrat Rivière
3. Plan stratégique transversal – prise d'acte.
4. Déclaration de politique du logement – prise d'acte.
5. A.I.D.E. – Présentation candidat administrateur.
6. RESA Holding – Assemblée générale du 30 juin 2025.
7. SPI – Assemblée générale du 30 juin 2025.
8. Convention relative aux services proposés par la bibliothèque itinérante de la Province de Liège.
9. Rapport de rémunération 2024.
10. Salaire des étudiants – révision.
11. Ratification arrêtés de police.

HUIS-CLOS

12. Demandes de congé pour prestations réduites pour raisons de convenances personnelles – institutrices primaires.
13. Demande de congé pour prestations réduites pour raisons de convenances personnelles – maître de psychomotricité et éducation physique.